

DEPARTEMENT DES AFFAIRES JURIDIQUES

Décision : DAJ2024-426

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le code de la recherche ;

Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;

Vu le décret du 1^{er} février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2012-037
relative à l'unité mixte de recherche U1098 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2016-56
relative à l'unité mixte de recherche U1098 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2017-35
relative à l'unité mixte de recherche U1098 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2022-232
relative à l'unité mixte de recherche U1098 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2023-217
relative à l'unité mixte de recherche U1098 ;

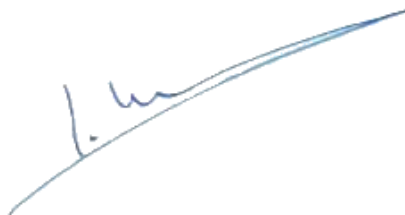
Vu la décision Inserm n° DAJ2024-21
relative à l'unité mixte de recherche U1098 ;

DECIDE :

Article 1 : Madame Francine GARNACHE-OTTOU est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche U1098, intitulée « Regulation of Immunity for therapeutic Innovation in Graft, Host, Tumor and inflammatory-associated diseases », jusqu'au 31 décembre 2028.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2024.

Didier Samuel



Président-directeur général de l'Inserm